Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Sport BASPO

swiss olympic

swisstennis

Entraîneur A Swiss Tennis

Entraîneur de sport de performance avec brevet fédéral (diplôme SEFRI)

Directive

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Sport BASPO

swiss olympic

swisstennis

Directive «Entraîneur A Swiss Tennis»

Introduction	La formation d'entraîneur A s'adresse aux entraîneurs qui travaillent avec des juniors du cadre national ou avec des joueurs professionnels. Les entraîneurs nationaux et les headcoaches des Academies doivent attester de cette formation. Les entraîneurs du cadre régional aux qualifications avérées sont également admis dans les cours s'il y a de la place.
Admission	Swiss Tennis décide de l'octroi de la recommandation ou non sur la base du dossier d'inscription et de concert avec ses différents départements. En cas de candidatures multiples, Swiss Tennis établit une liste des priorités. **Prérequis** • Diplôme d'«entraîneur B Swiss Tennis» • Meilleur classement au minimum R2 • Reconnaissance moniteur J+S-sport des jeunes avec le complément sport de performance • En activité dans le domaine de la compétition • Recommandation Swiss Tennis **Critères pour obtenir la recommandation de Swiss Tennis** • Expérience et résultats en tant qu'entraîneur au niveau national et/ou international (p.ex. a réussi à placer des joueurs dans le cadre national ou à hisser des juniors sur le podium lors de championnats nationaux) • Potentiel de collaboration avec Swiss Tennis (comme entraîneur dans les Academies ou au CN, comme expert dans les formations de base et continues d'entraîneurs)
Structure	**La formation d'entraîneur A se fait par étapes** 1. Evaluation (1 jour) 2. Cursus d'entraîneur professionnel CEP (14 jours) lors de la formation d'entraîneur Suisse (OFSPO) 3. Cours optionnels lors de la formation d'entraîneur Suisse 4. Entraîneur A module Swiss Tennis (9 jours) 5. Examen professionnel pour «entraîneur de sport de performance avec brevet fédéral». Le certificat «entraîneur de sport de performance Swiss Olympic» est en outre délivré aux candidats reçus à l'examen. La présentation à l'examen professionnel n'est possible qu'**après** avoir accompli les modules Swiss Tennis. Les candidat.e.s sont accompagnés, encadrés et conseillés par un coach Developer tout au long de la formation.
Compétences entraîneur A	S'appuyant sur les compétences réputées acquises au niveau entraîneur B et entraîneur régional, la formation se propose de développer les compétences suivantes: **L'entraîneur…** • connaît les interactions entre facteurs sociaux (famille/école/formation professionnelle, statut social, club), formation sportive de performance, gestion sportive et sponsoring sportif • connaît et tient compte des particularités sociales, psychologiques, développementales et pédagogiques qui caractérisent le passage de l'adolescence à l'âge adulte telles qu'exposées dans le «Swiss Tennis Player Development» • sait coopérer avec d'autres entraîneurs, chercheurs, médecins du sport, fonctionnaires et autres spécialistes et effectivement les intégrer dans le processus de développement de la performance • sait mettre en œuvre l'entraînement de transition et de haute performance préconisé par le «Swiss Tennis Player Development» • sait systématiquement planifier, organiser, individualiser, évaluer et piloter l'entraînement et la compétition • suit les évolutions dans le tennis national et international • sait mettre en œuvre les contenus, méthodes et moyens d'entraînement de manière ciblée et systématique en fonction des besoins individuels

Cursus d'entraîneur professionnel (CEP) de la formation des entraîneurs Suisse (OFSPO)	**Assessment** Un assessment est nécessaire pour accéder aux cursus. Il s'agit d'un état des lieux qui comprend une évaluation personnelle des compétences et permet donc de planifier la formation de manière individuelle. Les entraîneurs sont en outre invités à présenter, dans ce contexte, leurs objectifs et leur motivation pour le cursus choisi. **Cursus d'entraîneur professionnel CEP** • Cours autogestion • Cours personnalité de l'entraîneur • Cours conseils et coaching • Cours diriger **Cours optionnels des modules suivants** • Psychologie du sport • Théorie de l'entraînement – condition physique • Médecine du sport • Technique/tactique • Coaching sportif • Leadership Dates et autres informations sur www.ehsm.admin.ch/fr/formation-et-formation-continue/trainerbildung-schweiz et www.ausbildungsplaner.ch
Module Swiss Tennis	**Module «CN»** (dates au choix) • Approfondissement et application du Swiss Tennis Way et du Player Development 11-14, 15-18 et 19-23 • Planification et entraînement au niveau du cadre de la relève et des cadres nationaux A/B/C • Décision sur l'admission à l'examen professionnel EP **Module «Délégation»** (Mi-juillet, dans le cadre du Championnat d'Europe U18 à Klosters) • Tournois internationaux et planification • Préparation au match, analyse du match, discussion du match • Gestion des parents
Examen professionnel fédéral	La formation d'entraîneur professionnel et la réussite à l'examen professionnel sont sanctionnées par le titre **«entraîneur de sport de performance avec brevet fédéral»** ainsi que par le certificat **«entraîneur de sport de performance Swiss Olympic»**. Les examens ont lieu 2 fois par an. **Pour être admis à l'examen, les participant.e.s doivent ...** • attester d'au moins 800 heures de travail d'entraînement actif avec des athlètes du cadre • avoir remis un travail sur un projet accepté par Swiss Tennis • pouvoir attester d'une formation en premiers secours/secouriste • avoir reçu une recommandation d'admission après le module CNT
Langue	Allemand et français (en partie anglais)
Coordination Swiss Tennis	**Swiss Tennis, Formation/Développement** Jürg Bühler, Chef de la formation, juerg.buehler@swisstennis.ch
Inscription	• Les personnes intéressées sont priés de s'adresser à Jürg Bühler • Swiss Tennis décide après une première entrevue si un/une candidat.e sera admis à la journée d'évaluation • Swiss Tennis et l'OFSPO prennent une décision définitive sur l'admission à la formation après l'évaluation

Modalités de paiement	**Coût du cours** • Module Swiss Tennis: CHF 270/jour (déjeuner incl., sans voyage ni hébergement) • Encadrement par le Coach Developer: forfait de CHF 600 • CEP et module optionnel OFSPO: CHF 100/jour (sans voyage, ni hébergement et restauration • Examen professionnel: publication sur le site de l'OFSPO **Subventions et remboursement** Les participant.e.s au cours ayant leur domicile en Suisse peuvent demander le remboursement de 50% des coûts du cours. Le nouveau financement vise les «cours de préparation» aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels supérieurs (indépendamment de la réussite de l'examen ou non). Il n'est pas possible de demander des subventions fédérales pour couvrir les taxes d'examen et les frais généraux (repas, hébergement). **Coût total sans examen ni module optionnel CHF 2'447.50** (après remboursement) Compris dans ce prix: matériel d'enseignement, déjeuner chez Swiss Tennis, coût du cours OFSPO, coût du cours Swiss Tennis, coût du Coach Developer. L'assurance relève des participants.

recognized by ITF Coaching

L'ITF (International Tennis Federation) a évalué le contenu et les structures de la formation des entraîneurs dans ses associations membres. Swiss Tennis a obtenu la note A et fait donc partie des 19 associations nationales à avoir reçu le sceau d'approbation le plus élevé.